

Image not found or type unknown



Vacance et rupture de contrat en cui

Par **dauidr77**, le **11/11/2010** à **18:18**

Bonjour,

je suis actuelleent en cui et je vais faire une suspension de contrat pour un essay cdi donc une fois mon essay fini mon contrat est rompu et il me reste des vavance donc ma question est dans ce cas est ce que mes congée peuvet etre payer.